

la Lettre de Megève

L'055

mairie.megeve.fr

printemps 2024

p.04

DOSSIER BUDGET 2024

TRAVAUX

p.10

Investir pour
la qualité de vie

PATRIMOINE

p.14

Parachever
des rénovations

CULTURE

p.18

Multiplier
les rencontres culturelles

Sommaire

p.04 FINANCES

Dossier budget 2024

p.10 TRAVAUX

Investir pour la qualité de vie

p.13 PATRIMOINE

Restaurer un patrimoine emblématique

p.14 PATRIMOINE

Parachever des rénovations patrimoniales

p.16 ENFANCE • JEUNESSE

Soutenir la progression de nos enfants

p.18 CULTURE

Multiplier les rencontres culturelles

p.20 COMMUNE

Agir pour la qualité de vie

p.22 ENFANCE • SCOLAIRE

Intégrer les enfants aux projets municipaux

p.24 ENVIRONNEMENT

Préserver la biodiversité

p.25 COMMUNE

Faciliter les démarches des usagers

p.26 NOS AÎNÉS

Entretenir le lien avec les aînés

p.27 BRÈVES

p.29 VIE POLITIQUE

Tribune d'expression

p.30 ÉTAT CIVIL

p.31 INFOS PRATIQUES



Labels



DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Catherine Jullien-Brèches

RÉDACTEUR EN CHEF :

Fabienne Cordet-Evrard (Cabinet du Maire)

RÉDACTION : Elodie Bouffay (Service Communication)

DESIGN GRAPHIQUE : Service Communication

IMPRESSION : Kalistène (Cran-Gevrier)

CRÉDITS PHOTOS : Commune de Megève (Simon Garnier, Elodie Bouffay, Gabriel Zacharski, Marie Bougault Sakael, Fabienne Cordet-Evrard), DR, Tops-Socquet, WM Architectes, SG Architecte, AdobeStock.

Megève soutient





CATHERINE JULLIEN-BRÈCHES

Maire de Megève et Conseillère Départementale

Le temps du budget !

Le vote d'un budget est toujours un moment crucial pour nous, coïncidant avec l'arrivée du printemps.

C'est le fruit d'un travail acharné de gestion, mené avec rigueur par nos équipes municipales et moi-même.

Dans un contexte difficile d'inflation et d'incertitudes croissantes, exigeant toujours plus de maîtrise des dépenses publiques, j'ai fait le choix de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux, en présentant une fois de plus un programme ambitieux.

Ce choix reflète les valeurs qui me tiennent à cœur : la préservation du cadre de vie, l'entretien du patrimoine bâti, la sécurisation des trajets, la création d'équipements structurants, le développement de l'offre de logements, et le soutien aux associations.

Ces actions sont essentielles pour valoriser notre commune, son potentiel économique, touristique et culturel.

Nous restons attachés aux projets structurants et valorisants pour Megève, son développement économique, commercial et touristique, afin de relever les défis d'aujourd'hui et de demain, notamment climatiques.

Ce numéro de «La Lettre de Megève» vous propose de découvrir les principaux chiffres ainsi que les grandes lignes de ce nouveau budget, construit pour préserver et embellir le cadre de vie de notre village.

Ce budget est le vôtre. Il reflète nos ambitions pour Megève et notre volonté de répondre aux enjeux de notre époque.

Je suis convaincue qu'en ensemble, nous pouvons construire une commune et une destination dynamiques, solidaires et respectueuses de l'environnement.

Continuons à porter, ENSEMBLE, nos ambitions pour l'avenir de MEGEVE.

Avec toute ma détermination,

**Je vous souhaite à toutes et à tous
un beau printemps à Megève,**

DOSSIER

BUDGET 2024

Budget consolidé

128,47 M€

56,69 M€
d'investissement

ACCENTUER LE NIVEAU DES INVESTISSEMENTS

Le budget 2024 poursuit l'accélération des investissements indispensables à la construction et la rénovation des équipements publics afin d'assurer la transition dont la commune a décidé de se saisir plutôt que de la subir. Parallèlement, la hausse des charges de fonctionnement est contenue par une recherche constante d'économie et de rationalisation.

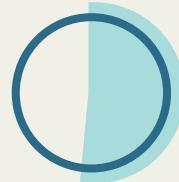
71,78 M€
de fonctionnement

Détail du budget consolidé de **128,47 M€**



87,98 M€

Budget principal



17,49 M€

Palais



7,51 M€

Assainissement



6,44 M€

Parkings



4,81 M€

Eau



4,24 M€

Tourisme

2024 : Soutenir notre stratégie de développement

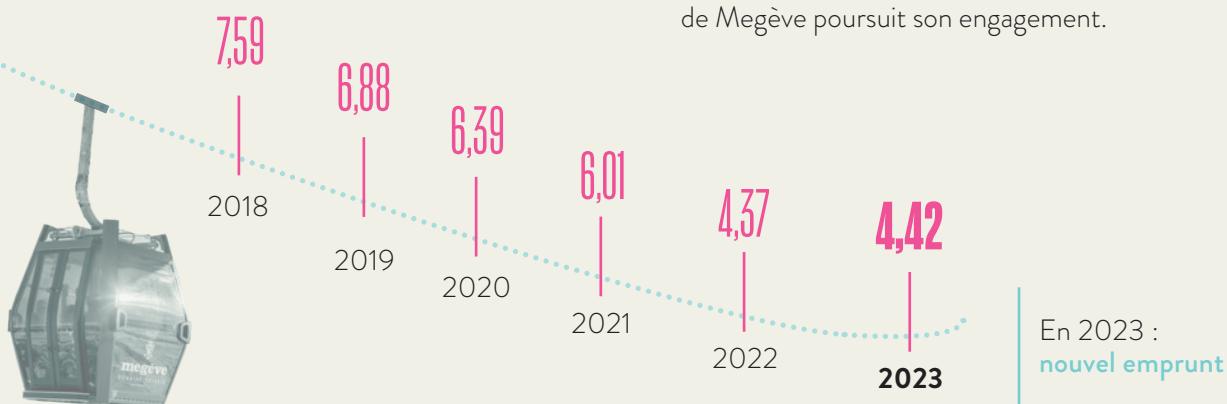
Stratégie financière

- Pas d'augmentation des impôts locaux depuis 2015 avec le maintien des taux de fiscalité en 2024 (hors évolution des bases fiscales décidées par la LdF)
- Report de l'augmentation du taux de la taxe d'habitation en 2025 pour l'adoindre au financement d'un programme de logements permanents
- Une projection d'emprunts à hauteur de 10 millions d'euros pour accompagner les grands projets d'investissements inscrits dans le plan pluriannuel (PPI page 6) possible par une politique de désendettement inscrivant le taux de la commune en 2023 à 4,42

Traits saillants 2024

- Une gestion saine malgré un contexte d'inflation et de hausse des charges marqué
- Augmentation du coût des énergies : **+ 20%** en moyenne par rapport à l'année 2023 qui avait déjà subi une augmentation de 80%
- L'inflation sur les charges : **+ 2,6%** définie par la Loi de Finances (LdF) 2024
- Une poursuite de soutien aux associations locales : **+17%**
- 10^e année consécutive de l'érosion de la dotation globale de fonctionnement de l'État (DGF) représentant pour Megève 21,34 millions d'euros soient 3 années d'investissement

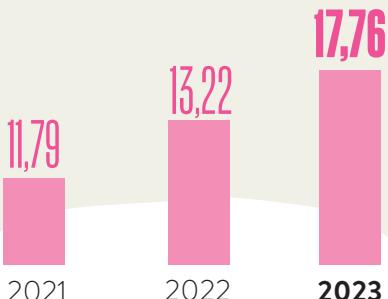
POURSUITE DU DÉSENDETTEMENT



Il est communément admis, en matière d'analyse financière, que la situation de la collectivité devient financièrement dangereuse lorsque la capacité de désendettement approche les 12 ans, le ratio d'alerte fixé par les services de l'État étant de 10 ans. En dessous de 6 ans, elle est considérée comme saine et médiane entre 6 et 10 ans. La commune de Megève poursuit son engagement.

Dépenses d'investissement

En M€



Capacité d'autofinancement

Maintien de la capacité à investir en M€



PROJETS CONCERNÉS PAR L'ENVELOPPE PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS DE 14,44 M€

Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)

Un PPI est un **outil d'analyse financière** qui permet aux collectivités de planifier leurs investissements sur le **long terme** (au moins 5 ans) et donc de financer les projets structurants. Actualisé chaque année dans le cadre de la loi NOTRe, il prend en compte les modifications et réalisations au cours de l'exercice. Vision prospective et synthétique des finances locales, il permet d'**optimiser les dépenses et de les prioriser** pour qu'elles répondent aux besoins des administrés.



**CENTRE TECHNIQUE
MUNICIPAL**
Poursuite de l'étude



MUSÉE DE MEGÈVE
Poursuite de l'étude



Création d'un tourne
à gauche dans le
SECTEUR DES VÉRIAUX



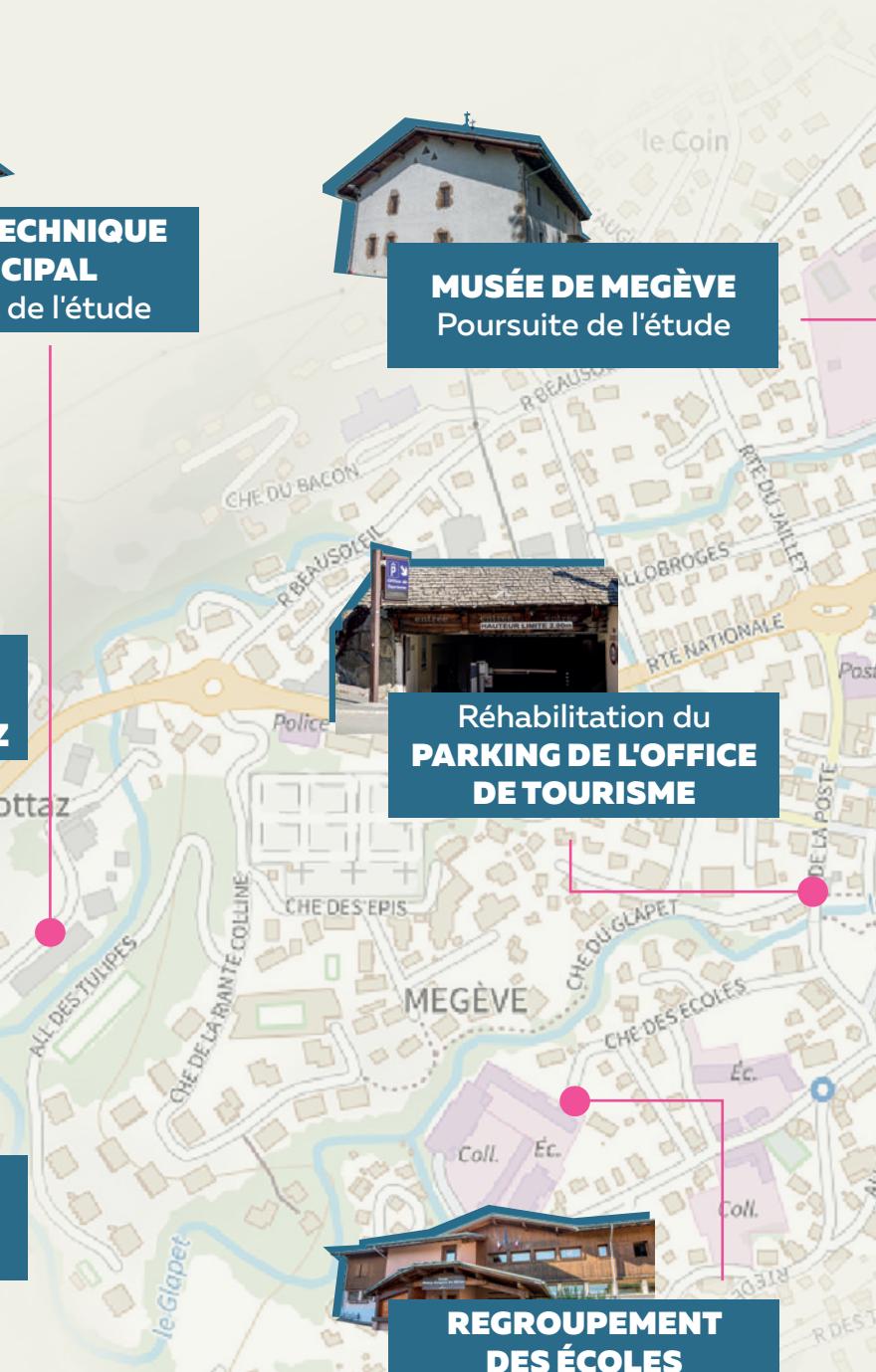
Réhabilitation du
**PARKING DE L'OFFICE
DE TOURISME**



Réhabilitation de
**L'ALPAGE
DE LA BUTTE**



**REGROUPEMENT
DES ÉCOLES**
Poursuite de l'opération

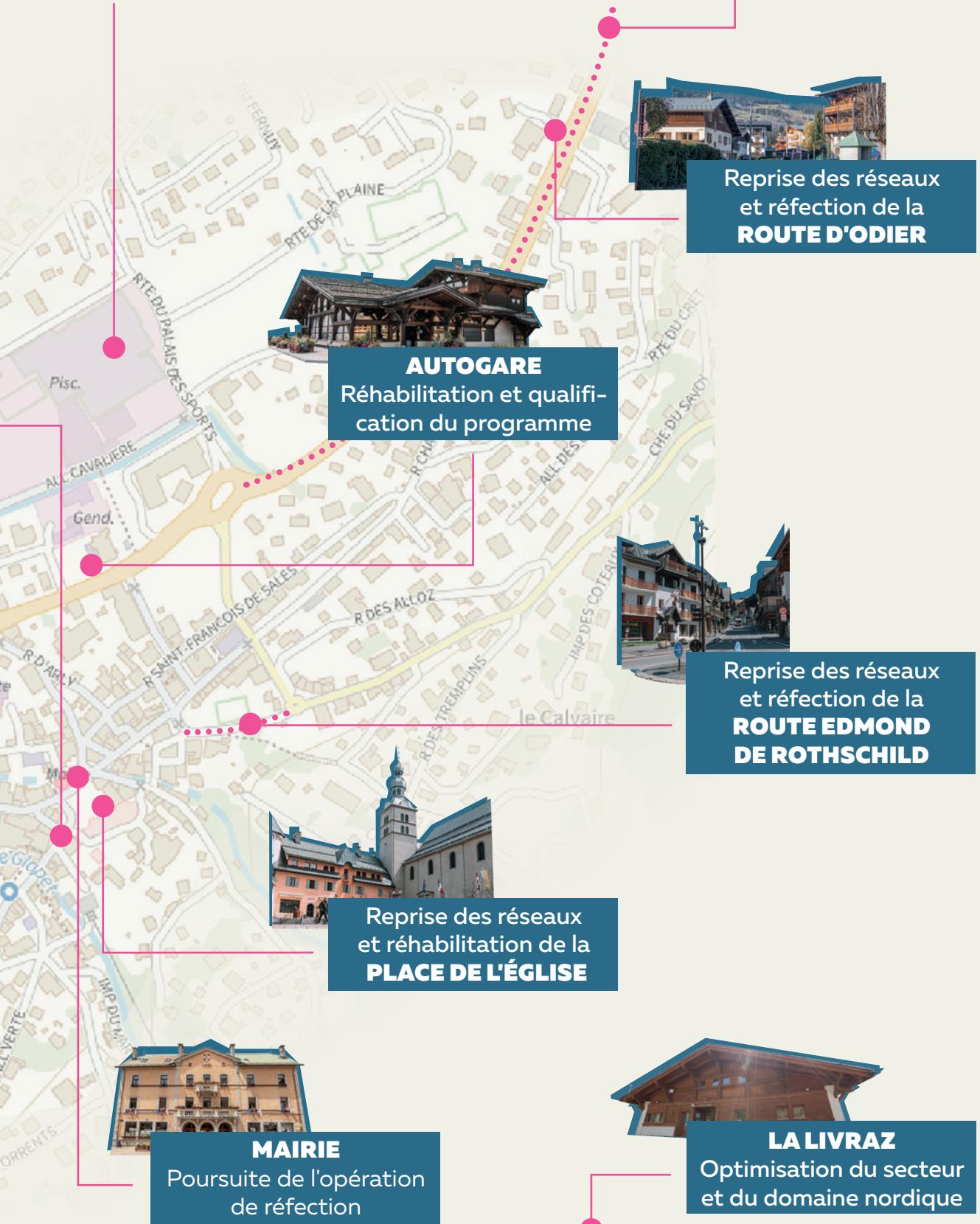




LE PALAIS
Restructuration phase 2



SECTEUR RD1212
Poursuite reprise réseaux et réfection



FOCUS SUR LE FONCTIONNEMENT DU BUDGET DE LA PETITE ENFANCE

Plus qu'un mode de garde,
choisir la crèche communale c'est adopter :

Un projet éducatif

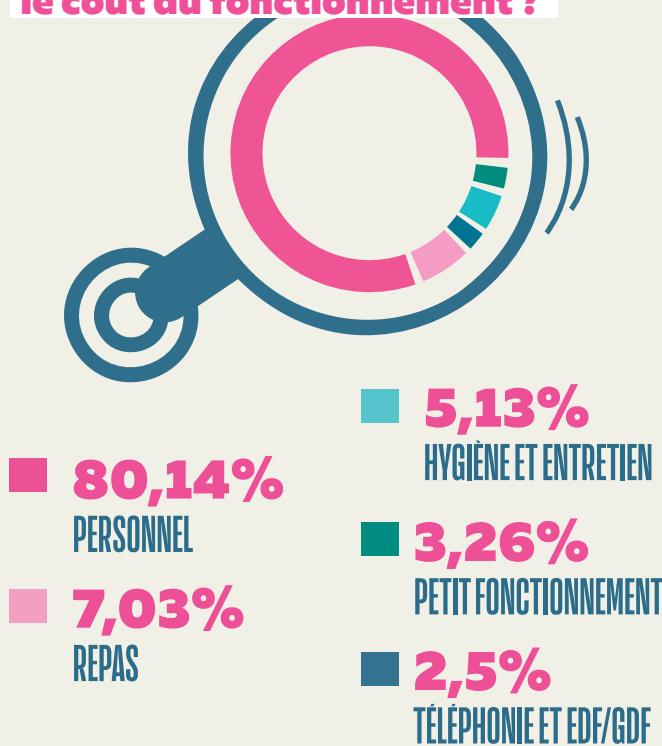
- Vivre ensemble
- Bienveillance et bientraitance
- Sécurité
- Autonomie
- Individualité

Un projet pédagogique

- La familiarisation
- L'accueil, l'accueil d'enfants en situation de handicap et l'accueil des familles en insertion sociale
- Le repas qui favorise l'éveil des 5 sens
- Les doudous et le sommeil

- L'acquisition de la propreté
- Les jeux libres, les activités, l'éveil culturel, les sorties
- La place des parents
- La nature et l'environnement
- La sécurité au quotidien

Comment se répartit le coût du fonctionnement ?



Grande crèche

Le financement d'une heure de crèche

Participation familles **17%**

Subvention communes **37%**

CAF PSU + CTG + MSA* **46%**



LA CRÈCHE EN QUELQUES CHIFFRES

(chiffres 2023)

22 AGENTS

permanents
et saisonniers

56 BERCEAUX

et lits

1 SITE UNIQUE

de 867m² bâtiment
et plus de 1.000m² extérieurs

4 GROUPES

regroupant les enfants
de 2 mois^{1/2} à 3 ans :
les Fripouilles, les Bouts,
les Filous et les Malins

MAINTENIR le niveau des subventions associatives

SPORT ET JEUNESSE

840.591€

- Club des Sports 644.391€
- HC Mont-Blanc 80.000€
- Back to Back 50.000€
- Foyer de ski de fond 3.000€
- Pêche du Haut Val d'Arly 800€
- Club Alpin Français 400€
- MB Race 60.000€
- AICA de Rochebrune 1.500€
- Bad Megève 500€

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

355.500€

- Megève en selle - Jumping 230.000€
- Megève Blues Festival 100.000€
- Les Ambassadeurs 10.000€
- UCHARM 8.000€
- Syndicat hippique/mulassier 5.700€
- La Race d'Abondance 1.800€

CULTURE, PATRIMOINE ET JUMELAGE

174.300€

- École de Musique et Orchestre d'Harmonie 152.000€
- Musée du Haut Val d'Arly 5.000€
- Les Mailles et Béguines 9.000€
- Jumelage Megève Oberstdorf 4.800€
 - Théâtre Ancolie 1.500€
- Animation théâtrale Mégevanne 1.500€
 - Megève Vie et Mémoire 500€

AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

94.000€

Soutien à
l'agriculture : 85.000€
l'agriculture bio : 1.000€
et à l'apiculture : 8.000€

SÉCURITÉ

5.000€

Amicale des
Sapeurs-Pompiers
5.000€

FAMILLE, ENFANCE ET ÉDUCATION

157.203€

- OGEC Forfait Communal : 129.259€
- OGEC St Jean-Baptiste : Surveillance 12.420€
- OGEC AS/Voyages 4.700€
- OGEC ÉCOLE St Jean-Baptiste : Arbre de Noël, projet d'équitation et 1 projet voile : 3.152€
- Écoles maternelle et élémentaire publiques HJLM :
 - Voyages, découvertes 3.203€
 - Coopérative, jeux, livres 500€
- Collège Emile Allais FSE/AS/Fournitures scolaires/Voyages 3.700€
- CFA MFR Le Clos des Baz 150€
- Enseignement Catholique Sallanches : Voyage 120€

POLITIQUE SOCIALE

48.500€

- Comité des Œuvres Sociales des agents communaux 45.000€
- Megève Miaou 1.000€
- Amicale des donneurs de sang 500€
- Vie libre 300€
- Lire et faire lire 200€
- Au rendez-vous (animations EHPAD Monts Argentés) 1.500€



INVESTIR POUR LA QUALITÉ DE VIE

AMÉLIORATION / RÉNOVATION DE BÂTIMENTS COMMUNAUX



Les travaux qui ont débuté, pour cette phase, à l'été 2022 continuent de progresser significativement en divers lieux du Palais. Après l'ouverture de l'espace multi-sportif mi-septembre et la création de l'escalier principal reliant les 2 parties du bâtiment depuis le couloir des caisses, ce sont les ouvrages sur l'allée nord qui se sont achevés fin mars permettant ainsi, **après 4 mois de travaux, de circuler aisément entre les différents espaces du Palais.** L'installation du mobilier dans les alcôves et la finition des sanitaires et grilles d'entrée d'air seront réalisées sans nécessiter de fermeture, et ce en toute sécurité, tout comme l'habillage de l'entrée de la patinoire. Nouvelle étape travaux, après un premier

tiers rénové conjointement aux travaux de l'espace sportif, la partie restante du toit de la patinoire va être reprise, à partir de mi-mai. Le chantier concerne une mise en conformité avec la réfection de l'isolation et de l'étanchéité et nécessitera la fermeture de l'espace glace jusqu'à fin août. L'accueil patinoire qui sera désormais accessible depuis le secteur caisses va également être aménagé sur cette période. Nouveau sol, bancs, guichets et racks entièrement neufs... **le confort de la clientèle en sera ainsi optimisé.** Les Clubs conserveront un accès par l'allée nord, divisant ainsi les flux entre le public et les sportifs.

Dernière ligne droite pour la salle des congrès dont l'agencement se poursuit de manière significative : la peinture est déjà bien avancée et laisse entrapercevoir la perspective de l'espace tout comme le cloisonnement et la réalisation du sol en béton quartzé. Les équipements et le matériel scéniques, les gradins et les loges seront finalisés sur les dernières semaines de travaux. Les façades ont été entièrement reprises, le nouveau lettrage est désormais posé tandis que la zone de vie sera préparée provisoirement en attendant son aménagement définitif ultérieurement. Pour rappel, le lieu d'une surface de 2.200 m² aux espaces modulables **pourra recevoir congrès, salons, spectacles et séminaires** avec une capacité jusqu'à 2.800 personnes debout et une scène de 200 m².

L'inauguration des nouveaux espaces samedi 22 juin sera également l'occasion de fêter les 55 ans du Palais avec un week-end portes ouvertes !

Subventions :

- **2M€** de la part du Département
- **1.200.000€** au titre de contrat de plan État-Région
- **800.000€** par la Région au titre des équipements sportifs

École Henry Jacques le Même

Rentrée 2025

Après avoir relancé une consultation fin 2023 du fait d'une entreprise défaillante sur le lot maçonnerie et avoir acté d'une nouvelle notification début 2024, **le chantier a pu reprendre**

son cours concernant cette partie. Ainsi, début avril, les extensions, à savoir le préau avec l'ascenseur et le nouvel hall d'accueil ont été construits avec la mise en place d'une grue à cet effet. Le bardage côté cour a été entamé. La quasi-totalité des menuiseries a été posée, les portes restent en fabrication. L'aménagement intérieur avance avec la pose de placo et les menuiseries. Au début de l'été, la maçonnerie des extensions sera entièrement terminée ; l'aménagement des cours supérieur et inférieur débutera alors.



Budget :
4.471.097€ HT

La livraison du chantier devrait intervenir pour début 2025 ; l'emménagement des écoliers reste à prévoir.

Subventions :

- Département : **340.000€**
- États (Fonds Vert) : **300.000€**
- CAF (au titre de l'aide à l'investissement - fonds nationaux et locaux) : **300.000€**

TRAVAUX DE VOIRIE ET RÉSEAUX

Rues d'Arly et Saint-François de Sales

Automne 2024 - printemps 2025

Dans la continuité de la 1^{ère} phase réalisée en 2014-2015, les rues Saint-François de Sales et d'Arly sont concernées par **des travaux d'aménagement de surfaces** depuis le carrefour de la Ferme Saint-François. Ils débuteront au mois de septembre par différents tronçons de la rue d'Arly.

Pavés et dallages en granit viendront embellir les rues, avec des enrobés bitumeux en complément et garantiront une accessibilité plus aisée aux personnes à mobilité réduite. Les travaux s'achèveront au printemps 2025 par la rue Saint-François de Sales, le carrefour entre les rues Saint-François et d'Arly étant prévu sur les 15 premiers jours de mai.

Des déviations seront mises en place avec une entrée par les rues Muffat de Saint-Amour, d'Arly et Feige et une sortie par la rue Monseigneur Conseil, la rue Saint-François et d'Arly en fonction du phasage. **L'accès piétons et aux commerces sera maintenu** avec une possibilité de stationner au parking du Casino pour les résidents impactés.

Les aménagements ont été partagés avec les riverains lors d'une réunion de présentation vendredi 15 mars et restent consultables sur le site mairie.megeve.fr, onglet « Actualités ».



Budget :
430.000€ HT

TRAVAUX DE VOIRIE ET RÉSEAUX



Route Edmond de Rothschild, rues Saint-Jean et du Cédron

Printemps - automne 2024



Budget:
554.831€ HT

Les travaux ont commencé début avril et s'effectueront **en 4 phases entre le printemps et la fin novembre**. Le Pont Saint-Paul a d'abord été fermé de manière à achever les aménagements de surface et le sera jusqu'à la fin du mois d'avril. Puis, les interventions qui concernent la mise en séparatif des réseaux pluviaux et d'assainissement au même titre que le renouvellement du réseau d'eau potable de la route Edmond de Rothschild, des rues Saint-Jean et du Cédron débuteront à partir du 29 avril. Elles se feront en 2 phases, la partie basse de la route Edmond de Rothschild n'étant impactée qu'à partir du mois de septembre. Durant l'étape printanière, l'accès aux Mouilles sera perturbé ; **un badge a été fourni aux riverains du secteur**. Une déviation et une modification du sens de circulation seront mises en place avec une entrée par la rue Charles Feige

et une sortie soit par la rue Monseigneur Conseil soit par la rue Saint-François en fonction de la situation des différents chantiers. Un plan du phasage a été remis aux résidents. Le stationnement au parking du Casino sera gratuit pour les habitants concernés (sous présentation d'un justificatif de domicile à la caisse centrale du parking du Casino). **L'accès piétons ainsi qu'aux boutiques sera maintenu** le temps des travaux qui devraient donc être achevés fin novembre, sous réserve des conditions climatiques. Lors d'une réunion d'information qui s'est tenue le 7 mars, les riverains avaient pu partager leurs remarques et attentes quant à certaines problématiques, notamment d'accessibilité. Ainsi, même si les aménagements de surface, intégrant l'élargissement du cheminement piétons et la création de stationnements pour les taxis, ne seront effectués qu'en 2025 ou 2026, après les interventions place de la Résistance, **des solutions temporaires seront certainement envisagées dès l'hiver prochain**.

DIAGNOSTIC CHAPELLES

Une consultation, dont le lauréat devrait être connu d'ici fin avril, avait été lancée pour la réalisation d'un diagnostic technique et architectural des 7 chapelles de hameaux et de l'oratoire St-Jean-Baptiste. L'objectif est de constituer un inventaire de l'état de ces richesses

patrimoniales afin de prioriser les interventions pour leur conservation, leur restauration et leur mise en valeur. Le groupement retenu comportera à minima un architecte spécialiste du patrimoine, un restaurateur d'art et un bureau d'études structure.





RESTAURER

UN PATRIMOINE EMBLÉMATIQUE

Bâtiment symbolique de la vie mègevanne, l'édifice dénommé « Musée de Megève » depuis plus de 30 ans fait partie de la richesse patrimoniale du village, que la Commune a à cœur de préserver. Après plusieurs campagnes de reconstruction, il est aujourd'hui sujet à un programme de réhabilitation et à une réflexion quant à sa destination.



**Quelle sera la prochaine
destinée du bâtiment ?**

Depuis sa fermeture en 2019, après un diagnostic structurel et la mise en avant de défaillances ne permettant plus d'accueillir du public, les services de la commune s'attellent depuis plusieurs années **au projet gigantesque de la rénovation de ce bâtiment aux fondations ancestrales et aux histoires multiples**.

La réflexion se dessine dans la continuité de l'histoire à une destination au service de la population étayée par la certitude de devoir préserver la chapelle baroque, lieu du témoignage de toute la spiritualité du bâtiment.

Un projet de rénovation et de réhabilitation très attendu par tous les mègevans **qui ont tout un chacun un souvenir ou une histoire commune avec les mille et une vies de la Maison de la Charité**, qui est d'ores et déjà au cœur de phases d'études qui détermineront certainement sa programmation budgétaire.

Aménagé dans un bâtiment préexistant datant du début du XVII^e siècle, le Musée de Megève avait, à l'origine, la vocation d'accueillir et soigner les nécessiteux du village au sein d'un Hospice de Charité. À la suite de plusieurs incendies accidentels, **il fut construit et reconstruit** grâce à la générosité successive de Blaise Orsy puis de Monsieur le Général de Saint-Amour, deux personnalités très charitables et soucieux de soutenir la population. En 1735, le bâtiment se dote **d'une chapelle sous la protection de Notre Dame des Sept Douleurs** afin de permettre la célébration de la messe quotidienne pour la commodité des infirmes et des sœurs encadrantes de la congrégation de Saint-Joseph.

Un lieu aux vocations multiples

Au fil des époques, la Maison de la Charité abrite un orphelinat, une infirmerie puis un lieu dédié aux personnes âgées jusqu'à l'ouverture des Monts Argentés en 1977. Dès lors, l'édifice accueille des expositions temporaires dès 1987 avant d'être racheté par la commune en 1989 qui décide **d'y ouvrir le Musée de Megève**.

PARACHEVER DES RÉNOVATIONS PATRIMONIALES



Bâtiments emblématiques du patrimoine de Megève, la Mairie et l'église sont au cœur de deux chantiers dont l'achèvement se concrétise cette année. La fin de plusieurs années de travaux qui augure une qualité de services et un confort d'accueil optimisés.

La Mairie

Tous les corps de métier sont à l'œuvre dans les différents espaces de l'édifice où l'agencement reste en cours. Au sous-sol, l'extension importante de la surface dédiée aux archives communales doit intégrer des normes contraignantes, notamment d'hydrométrie. L'aménagement des bureaux qui accueilleront le secteur France Services et le guichet des titres sécurisés est déjà bien avancé tandis que les baies vitrées du rez-de-chaussée ont été posées mi-mars et que la future salle du Conseil et des mariages continue de prendre forme, incluant l'implantation d'un escalier de secours intérieur.



L'échafaudage qui était préalablement situé à l'arrière du bâtiment a été démonté début avril puis immédiatement installé sur la partie avant de la façade afin de permettre aux entreprises d'intervenir sur la 2^e partie de la toiture. Le travail d'isolation se poursuit, tout comme la couverture cuivre, autour de la charpente entièrement rénovée et labellisée AOC Bois de Chartreuse.

À date, la livraison du chantier est annoncée pour la fin du mois de juin et devrait permettre, une fois les finitions et l'ameublement achevés, une inauguration des installations à l'automne.

Budget : 3.974.911,01 € HT

Subventions

La Commune a obtenu diverses subventions :

400.871€ de la part de l'État au titre de la DSIL 2022 (Dotation de soutien à l'investissement local).

1.000.000€ de la part du Département.

Une demande de fonds européens FEDER
sur la programmation 2021-2027 a été formulée en mai 2023.

La collecte de la Fondation du Patrimoine

La collecte visant à compléter le financement des travaux de l'église reste ouverte. Au 2 avril 2024, le montant récolté s'élevait à **49.565€** soit presque 50% de l'objectif.

L'expertise des artisans



Bacs acier, faitage ornementé, épis... le chantier nécessite pour son activité plus de 3 mois de travaux.

Après avoir exécuté d'abord l'arrière de la toiture, Ludwig s'apprêtait début avril à reproduire les mêmes opérations sur la partie avant de la Mairie, plus visible des spectateurs.

Un métier d'art au savoir-faire unique qu'il se plaît à exercer quotidiennement au service d'édifices pour la plupart protégés au titre des monuments historiques et ce malgré les conditions climatiques qui rendent parfois le travail difficile. Parmi ses réalisations les plus emblématiques, il retiendra celles sur la Tour Eiffel, le Palais Royal, la fabrication de pièces pour la flèche de la cathédrale Notre-Dame de Paris ou encore les ambassades du Japon et d'Italie... mais il aime particulièrement œuvrer au sein de nos montagnes où il profite d'un panorama unique sur les sommets environnants, lui procurant une sensation de liberté unique. Ainsi, à Megève, on peut apprécier également son talent sur l'église Saint-Jean-Baptiste, aux chapelles du Calvaire et prochainement sur le clocher de la chapelle de Cassioz.



L'église Saint-Jean-Baptiste

Alors que les restauratrices sont toujours à l'œuvre au nettoyage et à la réfection des décors peints, les badigeons ont été achevés au mois de mars dans le chœur où la pose du dallage sera entamée courant mai-juin après le démontage de l'échafaudage intérieur. Les vitraux de l'arrière de l'église, côté jardin, ont été remplacés mi-mars après avoir bénéficié en atelier d'un dépoussiérage et d'un remplacement pour certains. Ceux côté place du village sera reposés au printemps une fois l'échafaudage extérieur installé. Les interventions de rénovation sur le retable majeur débuteront dans l'été ; celles sur les retables latéraux en bois et stuc seront réalisées après la réouverture de l'église, sans nécessiter de nouvelle fermeture, et feront l'objet d'un nouveau marché. La livraison des travaux reste annoncée pour le mois de décembre 2024.

Dans la rénovation de ses bâtiments et monuments, la Commune a eu la chance de bénéficier, sous la procédure d'appel d'offres, **du professionnalisme d'entreprises et artisans qui ont à cœur de mettre leur expertise au profit de la rénovation patrimoniale**. Ainsi, les ouvrages sur la toiture de la Mairie sont réalisés par Ludwig Tavernier, couvreur-zingueur Compagnon du devoir et du Tour de France, titré MOF en 2023, qui entretient le goût d'un travail minutieux et qui a fait des édifices anciens sa spécialité. Adaptant ses interventions aux supports des charpentiers, **il transforme entièrement le cuivre par lui-même**. Coupe, pliage, façonnage... il conçoit les pièces à la main d'un seul tenant dans son atelier, les ajustant ensuite par agrafage, sans aucune soudure. Une technique qui permet d'assurer à la couverture une meilleure durabilité.

Budget travaux : 2.449.192,20 € HT
dont 210.333,10 € de maîtrise d'œuvre

Subventions

Pour la maîtrise d'œuvre :

27.087€ de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles)
16.929€ de la Région AURA

Pour les travaux :

200.000€ du Département
au titre du Plan Départemental de préservation et de valorisation des Patrimoines
329.687€ de la DRAC
150.000 € de la Région

Comment participer ?



Sur le site internet de la Fondation du Patrimoine :
fondation-patrimoine.org/43485
 ou en flashant le QR code ci-contre :



Via le bulletin contenu dans le flyer disponible à l'Office de Tourisme et à l'accueil de la Mairie.



SOUTENIR

LA PROGRESSION DE NOS ENFANTS

Le bien-être et l'épanouissement des enfants sont au cœur des projets que mènent les équipes de la crèche comme celles du service Jeunesse, leur offrant ainsi un cadre idéal pour grandir et apprendre, quelle que soit la saison.

Retour sur la semaine de la Petite Enfance

La crèche de Megève s'approprie chaque année la semaine nationale de la Petite Enfance. Cette année, du 18 au 22 mars sur le thème « Viens je t'emmène », les équipes des différents groupes avaient préparé **des ateliers invitant les parents à entrer dans le jeu**. À chaque jour son activité et son univers : le lundi, empreintes de pattes d'animaux, routes et chemins de fer... les enfants ont pu convier leur famille à les suivre sur la voie. Le mardi, ils les transportaient dans une forêt sensorielle faite de couleurs, douceur et de diverses textures tandis que le jeudi, la chasse aux œufs étaient lancée. Pour clore la semaine, les parents ont pu déambuler dans une forêt de bulles avant de se retrouver autour d'un café. Des temps de rencontres et de partage appréciés autant par les familles que les enfants et le personnel de la crèche, des moments célébrant l'enfance et leur cadre éducatif.



L'accueil des P'tites Frimousses

La crèche, structure ouverte à l'année bénéficiant de **56 berceaux**, offre un accueil optimal à tous les âges. Elle élargit, lorsqu'elle le peut, sa capacité de 8 places avec les P'tites Frimousses de manière à intégrer ponctuellement des bébés en amont de leur rentrée ou les petits vacanciers de passage. Cette année, face à une problématique de recrutement, la municipalité a préféré privilégier l'accueil à l'année ; les P'tites Frimousses n'ouvriront donc pas entre le 1^{er} avril et le 31 août.

Les chantiers jeunes session 2024

Lancés à l'été 2021 par le service Jeunesse de la Commune, les chantiers jeunes ont pour objectif de proposer aux adolescents **une 1^{ère} expérience professionnelle rémunérée** tout en collaborant avec les employés municipaux à la préservation et à l'entretien du patrimoine de Megève. Dès la 1^{ère} année, les jeunes ont été séduits par l'opportunité, répondant présents depuis, tous les étés. Ainsi, pour cette nouvelle session, du 29 juillet au 2 août puis du 5 au 9 août, 5 jeunes sur chacune des semaines, pourront prendre part à la rénovation de mazots et à l'aménagement paysager de la nouvelle cour de l'école primaire Henry Jacques le Même.

Pour rappel, les candidats doivent avoir 16 ou 17 ans, résider à Megève ou Demi-Quartier et faire parvenir lettre de motivation et CV à : Mairie de Megève BP 23 – 74120 Megève ou par mail à : ressources.humaines@megeve.fr.

Pour plus d'informations, contactez le Guichet Enfance – Jeunesse : Tél. 04 50 58 77 84.

Direct live pour les collégiens d'Emile Allais

Sous l'impulsion de leurs professeures Mesdames Critin et Pelissier, travaillant sur les sujets d'éco-citoyenneté dans le cadre de leur enseignement d'éducation civique et morale, les élèves de 5^{ème}B du collège Emile Allais ont mené un projet d'émission radio sur ces thématiques. Une démarche qui fait suite également à l'acquisition de matériel par l'établissement. En partenariat avec Globule Radio Chamonix, une web radio financée par le département et le Pass culture, pendant 2 jours, les collégiens ont préparé avec les intervenants et animateurs de la radio, mais aussi des interlocuteurs de la Mairie de Megève, les sujets qu'ils tenaient à évoquer à l'antenne. Jeudi 4 avril, **tous les enfants de la classe ont pris la parole en direct**, par groupes, pour des interventions d'une vingtaine de minutes abordant des sujets tels que : les stations de ski face au réchauffement climatique, le sport et handisport, la cantine (le bio, la gestion des déchets) et l'éco-mobilité. Découvrant ainsi les coulisses d'une émission et pour certains, la prise de parole en public... les élèves ont adoré mener ce projet à terme, tout comme l'ensemble des intervenants.



Chacun des parents dont les enfants bénéficient du service de transport scolaire ont dû recevoir courant mars un courrier de la CCPMB expliquant que « en concertation avec l'ensemble des établissements scolaires, la région AURA, les communes de Megève et Demi-Quartier et les transporteurs, et ce, afin de répondre aux exigences des emplois du temps des collégiens, il apparaît nécessaire de **modifier l'organisation actuelle des transports scolaires.** »

Ainsi, dès la rentrée 2024, deux rotations seront mises en place le soir, à savoir :

- 16h15 pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires, privée et publique
- 17h20 pour les collégiens des 2 établissements, les lundi, mardi, jeudi et vendredi (et 12h35 le mercredi)

Il ne sera pas possible pour les collégiens d'emprunter la 1^{ère} rotation de 16h15.

Défi anti-gaspillage à la restauration scolaire

Désireuses de s'associer à la journée internationale du Zéro déchet, les communes de Megève et Passy se sont lancées un défi anti-gaspillage en réalisant la même journée, vendredi 5 avril, **la pesée des restes de repas des maternelles et élémentaires.** Au menu du jour : pizza au fromage, sauté de bœuf, brocolis bio persillés et banane bio. Selon des critères définis en amont tels que la mesure des restes des assiettes, sans la peau des bananes, le comptage du pain à part... le total des déchets s'élevait pour nos 275 élèves à 7.5 kg soit 27,27 grammes par enfant. Même si les écoliers de Passy ont pour cette fois remporté le challenge avec 20,38 gr par enfant, nos petits « mègevans » ont de quoi être fiers de leurs résultats car la moyenne nationale est de 70 gr par élémentaire. Une belle cause de bataille dont les enfants ont pris toute la mesure de son importance et qu'ils défendent toute l'année avec une vigilance particulière quant au gaspillage.

Modification des horaires de transport scolaire

Une nouvelle organisation qui répond à plusieurs problématiques notamment celles liées aux exigences de l'emploi du temps des collégiens, au Projet Educatif de Territoire pour les écoliers, au flux de véhicules sur le parking du Panoramic et à la sécurité.

La Commune de Megève a ainsi dû s'adapter à ces modifications et ajuster l'organisation du temps périscolaire dont le temps libre gratuit est amené à disparaître. Concernant les navettes conduisant les enfants aux activités extra-scolaires à partir de 16h, aucun changement ne sera effectué.

MULTIPLIER LES RENCONTRES CULTURELLES

La municipalité a toujours mené une politique culturelle dynamique favorisant un accès aisé à l'art. La saison estivale ne dérogera pas à la règle avec une série d'expositions aux thèmes éclectiques, en intérieur et de plein air.

L'été sera culturel ou ne sera pas ! Le parcours mènera les visiteurs, résidents ou de passage, de toutes parts du village. En prélude printanier, les rétrospectives extérieures investiront même leurs quartiers en amont du calendrier des beaux jours.

Dès le 8 mai, Garry Pycroft sera le premier à poser ses bagages au jardin alpin et le long de l'allée cavalière. Avec *Le Passé recomposé, il dévoile le Megève d'antan à la lueur du présent.* En mêlant avec talent et poésie cartes postales anciennes et clichés contemporains, réalisés par l'artiste lui-même, il permet aux représentations du passé et du présent de se rencontrer pour dépeindre une image fantastique du village laissant apparaître un jeu de détails qui ne pourra échapper au public. Rues, édifices emblématiques, commerces, paysages... une trentaine de photographies invitent à redécouvrir **des lieux familiers de Megève sous un éclairage historique**, de l'avènement de la station à nos jours.
Une promenade dans le temps qui sera visible jusqu'au 5 mai 2025.



Garry Pycroft



Patrick Wack

La déambulation artistique mène ensuite au chemin du Calvaire où le photographe Patrick Wack, avec *Croix-moi*, expose **une vingtaine de clichés mettant en scène de manière contemporaine la croix chrétienne** au travers d'éléments du quotidien, des illustrations détournées laissant à chacun le choix de sa propre interprétation.

Les œuvres agrémenteront la montée du Calvaire du 1^{er} juin 2024 au 1^{er} juin 2025.

La programmation Micro-Folie

Les rendez-vous Micro-Folie du printemps à noter :

Vendredi 26 avril - de 18h à 19h : Les Joyaux de la Loire : Chambord et Chenonceau

Samedi 18 mai - de 20h à 22h30 : La nuit des musées : Découverte des œuvres antiques du Louvre et construction du Grand Palais de Paris

Mercredi 5 juin - de 13h à 18h : La Collection Île-de-France, une nouvelle collection régionale qui vient enrichir le musée numérique

Aux prémices de l'été, l'espace d'arts moderne et contemporain Edith Allard ouvrira son espace à Oxaléa, plasticienne de son état, **excellant dans l'art botanique**, avec *Murmures des sous-bois*. Ayant grandi sur les hauts-plateaux du Vercors, Léa Layeux s'émerveille dès son plus jeune âge de la forêt et de ses richesses.

Après un cursus scientifique, elle s'enchaîne de la biologie végétale. Désormais installée dans le Val d'Alry, nourrie de l'inspiration de son environnement, elle entreprend alors la réalisation de compositions éphémères qu'elle voit aussi comme un objet de sensibilisation et d'éducation par la découverte.

L'agencement des feuilages, des graminés ou encore des écorces inspire Oxaléa, de son nom d'artiste, dans **la composition de ses tableaux pour lesquels les végétaux ont été collectés avec respect**. Elle verbalise ainsi sa démarche : « Il est temps d'observer ce qui se trouve à nos pieds avant de lever les yeux au ciel. »

Ses œuvres sont à admirer du 8 juillet au 31 août et lors des Journées européennes du Patrimoine les 21 et 22 septembre au Palais. Du mardi au dimanche de 15h à 19h.

AUTOUR _____ de l'exposition

Oxaléa partagera les secrets de ses compositions au cours de deux ateliers :

Jeudi 25 juillet :
création d'herbier
(à partir de 8 ans)

Jeudi 8 août :
dorure de végétaux
à la feuille d'or
(à partir de 12 ans)

Ateliers de 10h à 12h,
à l'espace d'Arts moderne
et contemporain Edith Allard,
sur réservation auprès des caisses
du Palais | Tél. 04 50 21 15 71
ou sur lepalaismegève.com



Hommage à Maurice Bonnet

L'artiste peintre Maurice Bonnet a partagé la majeure partie de sa vie entre Megève, dans son alpage du Mont du Villard, et Cannes. Faisant d'abord carrière en tant qu'architecte d'intérieur, **il ne cessa cependant jamais de cultiver sa passion pour le dessin et la peinture** à laquelle il décida de se consacrer entièrement dès 1975.

La montagne, ses paysages, le village... ont toujours été pour lui sources d'inspiration. Après deux expositions, *Le vieil homme et la montagne* en 2009 et *L'arc-en-ciel des saisons* en 2018, Megève rend hommage au peintre, aujourd'hui décédé, mais aussi à l'amoureux de Megève qu'il a été avec une rétrospective Maurice Bonnet, *le peintre et la montagne* qui lui est consacrée au Musée de l'Ermitage du Calvaire, du 8 juillet au 31 août.

Huiles sur toile, aquarelles gouachées, fusains, acryliques, techniques mixtes, les œuvres de Maurice Bonnet mêlent craies, crayons, pinceaux et pastels. Entrés récemment dans les collections de la ville, **une cinquantaine de tableaux seront accrochés aux cimaises du Musée** : les paysages de montagne, les natures mortes, les fermes mègrevannes et leurs troupeaux, les habitants, les traîneaux du village... autant d'instants précieux et de témoignages émouvants de l'authenticité d'une vie montagnarde.

L'exposition du Musée du Calvaire est accessible gratuitement, du lundi au samedi de 14h à 17h30 et durant les Journées européennes du Patrimoine les 21 et 22 septembre.

AGIR

POUR LA QUALITÉ DE VIE



La Commune de Megève a la chance de bénéficier d'un service de police municipale efficient qui œuvre chaque jour à la tranquillité publique, au respect des lois et avant tout à la sécurité et au bien-être des résidents comme de la clientèle.

Les agents de police municipale (PM), placés sous l'autorité et le contrôle administratif du magistrat de la commune, Catherine Jullien-Brèches, sont détenteurs d'un statut distinct leur permettant d'assurer des missions de service public particulières définies par la loi du 15 avril 1999 et ses décrets d'application. **Ils font partie intégrante des forces de l'ordre de la police française** et sont ainsi dépositaires de l'autorité publique au même titre que les policiers nationaux et les gendarmes.

À Megève, ils sont 6 agents de police plus un ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) et un employé administratif à constituer la brigade, dirigée par Bruno Louis.

Depuis 2016, faisant suite à une attente municipale confirmée par le préfet de Haute-Savoie, les policiers bénéficient d'un armement et sont ainsi équipés d'armes létales, de pistolets à impulsions électriques, de matraques télescopiques et de bombes lacrymogènes. Soumis à une législation sévère et cadrée, ils ont reçu, à cet effet, une formation et un entraînement spécifiques.

Des missions du quotidien

Présents, par rotations en moyenne de 7h30 à 21h, **ils veillent aussi bien à la salubrité du village qu'à la sécurité des habitants.** Surveillance et verbalisation de stationnement, prévention à la sécurité routière et répression, opération tranquillité vacances, patrouilles pédestres ou à bord de véhicules mais aussi gestion des flux de circulation auprès des écoles, régie du marché hebdomadaire... les missions de la police municipale sont diverses et variées.

Elles mènent régulièrement à une collaboration avec les services de police et de gendarmerie pour des enquêtes concernant les stupéfiants et le cyberharcèlement ou pour l'usage de la vidéoprotection en cas de vols de biens, de délits de fuite...

Très présents au quotidien, leur mission de proximité est essentielle. Les agents échangent ainsi beaucoup avec les différents acteurs du village et travaillent à la prévention avant d'user du volet répressif, s'avérant cependant parfois nécessaire.

Une nouvelle dynamique de direction



À la tête du poste de Megève depuis le 24 novembre 2023, Bruno Louis a débuté sa carrière dans la Marine nationale avant de se tourner vers la police municipale où il a exercé dans le nord de la France pendant 28 ans à la création de bureaux dans des villes qui n'en bénéficiaient pas.

Dans cette opportunité qui se présentait à Megève, la différenciation entre les saisons et les spécificités d'un village touristique l'ont de suite intéressé !

66

« Je ne connaissais pas le milieu de la montagne mais j'avais envie **de relever un nouveau défi**.

J'ai vu aussi les possibilités d'évolution des missions tant au niveau de la police municipale que de la brigade environnement. Sensible à la préservation du patrimoine naturel, cet aspect a été décisif dans ce changement de vie. J'ai pensé également pouvoir mettre à profit mon expertise au service du bon fonctionnement du poste. Une nouvelle aventure dans laquelle je peux compter sur l'équipe déjà en place depuis plusieurs années. »

La brigade de l'environnement

Crée en juin 2022, la brigade de l'environnement reste une première au Pays du Mont-Blanc (cf LDM n°47 page 11). Intégrée à la police municipale, elle est régie par une police spéciale environnementale et intervient **autour de 3 grandes thématiques** : la protection de l'espace naturel, l'aménagement et l'urbanisme et la lutte contre les pollutions et les risques. Constituée de 2 agents à l'année, Céline Boro et Joffrey Doulat, la brigade porte **un rôle de sensibilisation et d'information**. Dès l'hiver prochain, ils se verront renforcés dans leurs missions d'un 3^e agent permettant ainsi des rondes quotidiennes.

Arborant une tenue réglementaire dédiée, la brigade est également dotée d'un véhicule électrique et de VTT pour ses déplacements, intervenant néanmoins souvent à pied.

Jets de déchets, dépôts d'immondices et de cartons, miction sur la voie publique, déjections canines, mais aussi écobuage, pollution des rivières ou encore squat de bâtiments... dans une logique de proximité, son objectif premier est **la sensibilisation au respect de la législation et aux bons réflexes**. Son rôle peut être amené à devenir répressif en cas de persistance des infractions.



Lutter contre les infractions de stationnement



Du fait d'un grand nombre de contrevenants résidant à l'étranger, sur une année, en moyenne 2.000 PV sur 6.000 restent impayés. Ainsi, depuis quelques semaines, la PM utilise **un nouvel outil au service de la répression des infractions, le sabot**. Le conducteur du véhicule immobilisé doit alors nécessairement payer un forfait de 135€ pour stationnement très gênant auquel s'ajoutent 22€ de frais. Bien que rarement usitée, **les agents privilégiant la recherche du propriétaire d'un véhicule gênant**, l'étape suivante est la mise en fourrière.

INTÉGRER

LES ENFANTS AUX PROJETS MUNICIPAUX

Élus fin septembre parmi les élèves des deux sections élémentaires, publique et privée, les huit membres du Conseil Municipal des Enfants ont joyeusement adhéré à leur rôle de conseillers auprès des instances de la Commune, participant aux cérémonies et autres événements incontournables de la vie locale.

La concrétisation des démarches

S'il y a bien un rendez-vous auquel nos jeunes élus répondent toujours présents, ce sont **les déjeuners du jeudi à la Fondation Morand Allard**. Environ toutes les 7 semaines, Athenaïs, Louis, Nell, Jade, Romain, Matt, Elena et Sofia y partagent plus qu'un repas avec Catherine Jullien-Brèches, maire de Megève et Marika Buchet, adjointe déléguée aux affaires scolaires ; **ils sont l'occasion d'échanger sur les projets que font émerger les enfants** mais aussi de leur partager les différentes étapes de validation de leurs idées, en tenant compte des contraintes techniques et réglementaires.

Ces rendez-vous ne sont pas qu'une simple opportunité de poser des idées sur le papier, les membres du CME apprécient **de voir leurs projets avancer grâce à la municipalité**, aux différents services et aux intervenants extérieurs.

Lors d'une des dernières séances de travail, ils ont découvert avec joie les espèces de plantes qui allaient orner leurs classes à la rentrée des vacances de février, comme ils l'avaient souhaité.

Très sensibilisés à l'éco-responsabilité et gourmands à souhait, l'alimentation fait aussi partie de leurs sujets favoris !

Pour la plupart demi-pensionnaires, ils s'enthousiasment immédiatement lorsque l'équipe de la restauration scolaire, et notamment Anne Magnin notre diététicienne, **challenge les enfants pour des défis anti-gaspillage ou encore pour l'élaboration de menus inédits**. Après le 11 avril, le dernier déjeuner de l'année scolaire du CME et des élus est d'ores et déjà annoncé pour jeudi 20 juin.





Réunions de travail

Investis sur les thèmes de mobilité et de développement durable, ils ont pu voter pour le modèle d'abribus qui sera implanté en 4 nouveaux points du ramassage scolaire, optant pour des lignes bois s'intégrant parfaitement à leur environnement tout comme pour les structures des garages à vélo qui seront installés aux abords des écoles. Ces réunions permettent aussi de fédérer le milieu associatif du territoire ; ainsi Les Écolibristes et plus particulièrement Gabriel Perrin s'est engagé à prêter main-forte aux enfants pour la fabrication d'hôtels à insectes qui seront positionnés en divers endroits du village.

Kermesse de l'école, Olympiades, programmes artistiques, aménagement de l'aire de jeux de l'Arly... l'ordre du jour de leurs réunions n'a rien à envier à ceux des conseils municipaux des adultes. Au-delà de leurs suggestions, les enfants évoquent également sans réserve leurs opinions avec l'édile autour de thématiques civiques telles que le retour de l'uniforme à l'école, actuellement en test dans différents établissements français, qui est pour eux difficilement applicable à la spécificité de nos saisons et de notre territoire.



Moments d'échange

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ



Sujet relevant à la fois de la politique environnementale et de la valorisation des circuits courts, l'élevage apicole est très ancré sur le territoire. À l'été 2021, la commune décidait de développer son propre rucher ; une colonie aujourd'hui qui vient s'agrandir avec l'acquisition de 4 nouvelles ruches.



Nul n'ignore le rôle essentiel des abeilles dans la chaîne alimentaire. Insectes polliniseurs, elles participeraient à la production de l'alimentation mondiale à hauteur d'un tiers. Elles sont également **essentielles à la préservation de la biodiversité**. Tendant à disparaître de certains territoires, à Megève, la commune comme les apiculteurs cherchent à maintenir leur peuplement. Ainsi, en 2023, la commune a subventionné pas moins de 12 apiculteurs pour 138 ruches déclarées. Un engagement que la commune a décidé d'entretenir également en installant en 2021 son propre rucher qu'elle vient renforcer, dès le mois de mai, de 4 ruches. Un cheptel niché sur les pentes du Jaillet à la Mottaz, à l'abri de l'effervescence du village, issu de l'élevage d'un producteur de Savoie.

Entourées de prairies et forêts, à 1.100 mètres d'altitude, les abeilles butinent des espèces végétales variées, un environnement champêtre, cadre de vie idéal, qui a permis la récolte l'année dernière de 14 kg de miel, récolte qui devrait tripler à l'horizon 2025. Une production qui ne permet pas encore la commercialisation du Miel de Megève mais qui valorise un réel savoir-faire.



En route pour une labellisation

Forte de sa politique environnementale globale et de ses diverses actions, la commune a décidé d'enclencher **une démarche de labellisation APIcité**. Il s'agit d'un label national valorisant les collectivités « qui aiment et s'engagent pour l'abeille et les pollinisateurs sauvages et pour la protection de l'environnement ». Une labellisation que Megève espère obtenir dans le palmarès 2024.

Des agents formés à l'apiculture

Dans ce programme de rucher communal, 3 employés des espaces verts, Audrey, Maryline et Ambroise, ont été formés à l'entretien, à la gestion et à la récolte ; une mission qu'ils prennent très à cœur, épaulés par leurs collègues du service. Dans le projet, ils bénéficient des conseils de Philippe Dubreuil, ancien agent de la collectivité, spécialisé dans l'élevage des abeilles et de Michel Carrera, apiculteur sur le secteur de Cassioz, très concerné par la mise

en avant des fabrications locales. Le sujet est encadré d'un point de vue légal ; chaque ruche étant déclarée en préfecture et présentant un numéro NAPI. L'adhésion au Groupement de Défense Sanitaire permet d'assurer les ruches tandis que la souscription au Syndicat d'Apiculture de Haute-Savoie fournit un cadre d'exercice et d'accompagnement.



FACILITER LES DÉMARCHES DES USAGERS

Alors que la Commune inaugure il y a maintenant 2 ans le guichet France Services, en se dotant également des titres sécurisés, elle enrichit l'offre proposée aux administrés avec la volonté affichée de faciliter plus encore leurs démarches.

Effectif depuis le 18 mars 2022, le guichet France Services a désormais trouvé son public. Les administrés n'hésitent pas à se présenter en Mairie afin d'être épaulés sur tous types de démarches. Des droits retraite aux formalités de cartes grises, de la déclaration d'impôts aux dossiers CAF...

les 3 agents formés au dispositif d'accompagnement ont traité une grande variété de demandes depuis sa mise en place et ont pu faire aboutir des procédures parfois complexes. Antenne France Services, le guichet de Megève bénéficie d'un soutien des membres du programme mais aussi des correspondants au sein des différentes structures référentes. **Une prise de rendez-vous préalable est requise** afin de garantir une prise en charge optimale. Outre une aide directe aux usagers, le service permet d'assurer le maintien des services publics de proximité sur la commune.

Horaires : du lundi au vendredi :
8h30 – 12h // 13h30 – 17h, sur rendez-vous.

Quelques chiffres France Services 2023

160
dossiers traités

45 et 55 ans
l'âge des demandeurs pour moitié,
puis de 55 à 62 ans

10 et 20 min
temps de gestion,
puis de 20 à 40min et jusqu'à 1h

1^{ère} place
nature des dossiers : l'Assurance
Retraite en 1^{ère} place, puis l'Assurance
Maladie et les Impôts à égalité

75%
lieu de résidence du public :
Megève à 75%

Nouveauté, les titres sécurisés



Depuis le 2 janvier, la Commune s'est dotée du service des titres sécurisés permettant de **réaliser les demandes de cartes d'identité et de passeports directement par le biais de votre mairie**. La prise de rendez-vous en ligne a été effective quelques semaines après et offre ainsi un confort d'utilisation et une simplification des formalités. Le service a rencontré un vif succès dès son ouverture ! Depuis le début de l'année, à date du 2 avril, ce ne sont pas moins de 685 titres pour lesquels des démarches ont été effectuées. Les délais d'obtention d'un rendez-vous restent à ce jour très raisonnables : 2,74 pour une 1^{ère} dispo et 4,15 jours en moyenne ; la perspective des vacances pourrait cependant prolonger les échéances. **Pensez à anticiper !** La fourniture du passeport s'effectue ensuite sous 3 semaines environ.

Rappel

L'oubli de certaines pièces peut retarder le processus :
le justificatif de domicile de – de 3 mois au nom du demandeur et une photo d'identité récente et officielle.
Pour toute formalité concernant un mineur, sa présence est obligatoire au moment du dépôt du dossier.

Horaires : du lundi au vendredi :
8h30 – 13h // 14h – 16h30
Uniquement sur rendez-vous :
Tél. 04 50 93 29 29 | mairie.megeve.fr
(onglet « démarches en ligne »)

ENTREtenir

LE LIEN AVEC LES AÎNÉS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Mairie a pour vocation de soutenir les habitants qui pourraient nécessiter un accompagnement et s'avère pour nos aînés, plus particulièrement, un interlocuteur privilégié.

Réfèrent en termes de renseignements et d'assistance, le CCAS de Megève accueille le public pour tout type de demandes, pourvoyant son aide autant pour de simples informations que pour la réalisation de formalités. Ainsi, en 2020 déjà, dans une démarche de « bien vivre à Megève », **le CCAS créait son Guide Spécial Séniors regroupant toutes les données** qui pourraient intéresser les aînés, tout comme leur famille et aidants. Intégrant différentes rubriques telles que lieux d'accueil, retraite, activités, aide au maintien à domicile, logement, hébergement en établissement, mais aussi santé, déplacements et protection... il se révèle être une source complète

d'informations et inclut tous les contacts utiles et numéros d'urgence. **Il est à disposition auprès du CCAS ou en ligne sur mairie.megeve.fr, sous l'onglet « démarches en ligne ».** Le CCAS peut également se faire le point d'entrée pour le dispositif Téléalarme 74, géré par le département de la Haute-Savoie, un système de sécurité soutenant le maintien à domicile. Malaise, chute, visite impromptue... il permet de solliciter 7j/7 et 24h/24 une aide adaptée à la situation.



Des rencontres au travers des activités

Tout au long de l'année, **le CCAS planifie un programme d'activités variées, les après-midi bleus**, permettant d'instaurer des instants de partage et d'échange. Outre les rendez-vous récurrents, tels que les déjeuners à la FMA, le yoga et les moments jeux, un planning est établi à chaque début de saison. Parmi les temps forts à venir : jeudi 25 avril, un atelier équilibre et prévention des chutes, jeudi 16 mai, la création de bijoux, jeudi 13 juin le bal musette avant la très attendue balade annuelle jeudi 27 juin. Renseignements et inscriptions auprès du CCAS : Tél. 04 50 93 29 14 – ccas@megeve.fr

Un soutien aux différents publics

Formé à l'accueil de divers publics, l'agent du CCAS peut de la même manière assister les personnes en situation de handicap en s'appuyant sur des services proposés par le gouvernement, notamment « Mon Parcours Handicap », orientant vers les aides et démarches, les études supérieures, formations, l'emploi ou encore les aides techniques. À noter également, **le numéro d'urgence 114**, entièrement gratuit et destiné aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques.

ALLO SÉNIOR

Le **n°vert 0805 29 14 14** est un **numéro gratuit** de renseignements et d'accompagnement dédié aux séniors en soutien à l'aide déjà dispensée par le CCAS. Administratif, écoute, échange... il est en service du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

COUP D'OEIL SUR L'ACTU !



L'implantation des composteurs

Dans le numéro précédent de la Lettre, nous évoquions l'installation à venir de plusieurs sites de compostage de quartier sous l'égide du SITOM et de la CCPMB, faisant suite à la généralisation à l'échelle nationale du tri des biodéchets depuis le 1^{er} janvier.

Dans un premier temps, **trois sites ont été déterminés** pour l'implantation de ces nouvelles plateformes de recyclage des déchets organiques :

- Au rond-point de la Poste
- Au parking du Palais
- Rue d'Oberstdorf (ultérieurement)

Deux autres emplacements sont à l'étude.

Réalisés par la CCPMB, les travaux devraient débuter courant avril. Ces sites partagés seront suivis par Julien, maître-composteur de la CCPMB, qui pourra travailler en binôme avec des habitants référents volontaires. Un kit de compostage composé de bioseaux et d'un livret conseils sera disponible gratuitement en Mairie pour les résidents souhaitant en bénéficier.

Vous êtes intéressé ?

Contactez la CCPMB - Tél. 04 50 78 12 10



Projection L'âge d'Or de Megève

Suite à l'engouement rencontré jeudi 21 mars par la première diffusion **des documentaires de l'INA sur le village**, de nouvelles projections de *L'Âge d'Or de Megève* ont été programmées pendant les vacances de Pâques. La date du 16 avril a rapidement été complète ; reste la programmation du jeudi 25 avril à 18h30 à l'auditorium du Palais, avant de retrouver un nouveau rendez-vous cet été, vendredi 2 août, à noter d'ores et déjà dans vos agendas !

L'entrée est gratuite mais la réservation est obligatoire :

- Auprès de Megève Tourisme
Tél. 04 50 21 27 28
- Aux caisses du Palais
Tél. 04 50 21 15 71
- Sur megeve-tourisme.fr

Le scrutin des élections européennes

Suffrage universel direct en un tour, les élections européennes se tiendront dimanche 9 juin. Elles mèneront à **l'élection de 81 député(e)s en France**. À Megève, les votants se rendront au Palais, au sein d'un des trois bureaux selon leur secteur de résidence, ouverts entre 8h et 18h. La date de fin des inscriptions sur les listes électorales est fixée au mercredi 1^{er} mai pour les démarches en ligne et au vendredi 3 mai en Mairie.



Les Jeunes Sapeurs-Pompiers recrutent

Tu as entre 12 et 14 ans, tu es sportif et motivé ? Les Jeunes Sapeurs-Pompiers de Megève recrutent ! **Informations et retrait des dossiers à :** jsp.megeve@sdis74.fr

Visite du Vice-Président de la région



Fin mars, Philippe Meunier, Vice-Président de la région Auvergne Rhône-Alpes délégué à l'aménagement du territoire, en déplacement à Megève, a profité d'une visite du Palais au cours de laquelle il a pu apprécier tout particulièrement les travaux réalisés sur les deux nouveaux espaces, subventionnés à hauteur de près de 2 millions d'€ par la région. Une découverte enrichie par la présentation au sous-sol du bâtiment de la turbine permettant **une économie de production d'électricité de plus de 20%**, appuyée par l'utilisation de l'énergie de la patinoire pour chauffer les bassins de la balnéoforme. Une démarche saluée par le Vice-Président qui a souligné la prouesse d'une gestion municipale « faisant face aux enjeux et utilisant de l'argent public dans de bonnes conditions ». Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'inauguration des nouveaux espaces samedi 22 juin avec, espérons-le la présence au côté de Philippe Meunier, du Président de la région AURA, Laurent Wauquiez.

Plan de gestion des zones humides

En partenariat avec ASTERS* et le SMBVA*, la Commune a lancé un plan de gestion stratégique des zones humides du territoire.

Ainsi, depuis 2 ans, les 2 organismes réalisent **une mise à jour de l'inventaire des zones humides**. À cet effet, ils sont amenés à parcourir le territoire pour effectuer une expertise terrain de manière à les répertorier et les caractériser. Un inventaire qui va se poursuivre cet été, de début juillet à fin septembre.

Une communication préalable sera diffusée via les réseaux sociaux et par voie d'affichage afin d'informer les propriétaires de cette démarche.

*Asters : Agir pour la Sauvegarde des Territoires des Espèces Rares ou Sensibles – SMBVA : Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Arly



Table Ronde au Sénat

Mardi 9 avril, Catherine Jullien-Brèches, maire de Megève prenait part à la Table Ronde animée par la sénatrice de la Haute-Savoie, Sylviane Noël, nommée en début d'année rapporteure de la proposition de loi visant à **remédier aux déséquilibres du marché locatif en zone tendue**. Ce projet entend réaffirmer la nécessité d'octroyer aux Maires le pouvoir décisionnel en connaissance des spécificités de leur territoire, recentrer le débat sur la préservation des logements pour la population permanente et enfin permettre aux propriétaires de meublés touristiques de répondre aux obligations du diagnostic de performance énergétique de l'Etat sur un calendrier raisonnable. **Une prise de parole qui a permis à l'édile de porter la voix de Megève** au côté des maires de communes touristiques de montagne.

VIE POLITIQUE

Un budget 2024 sans âme ni projets !

**Nous
Megève**

Alors que l'équipe municipale en place vient de franchir le cap de ses 10 ans à la tête de la commune, quel bilan pouvons-nous objectivement dresser à l'approche d'une prochaine mandature qui devra rattraper le démantèlement en règle de tout ce qui a fait Megève. En une décennie, ce sont 10% des habitants qui ont quitté leur village, c'est plus de 45 millions de biens patrimoniaux dilapidés sans compter, avec des bâtiments négligés qu'il faut maintenant rénover. Pire encore, le domaine skiable est lui lâché sur une mauvaise pente avec la modernisation de Rochebrune à l'arrêt depuis huit ans, le coup dur porté à la retenue collinaire du Jaillet pourtant vitale pour le massif et enfin, le conflit avec Saint-Gervais dont va pâtir le Mont d'Arbois et les indispensables investissements à y engager. Alors, quand on étudie le budget 2024 présenté par le Maire et ses adjoints, on ne peut que constater un bis repetita fait de dépenses inutiles, de renflouements de déficits comme celui abyssal du Palais et d'absence de projets qui auraient donné une âme aux 127 millions d'euros annuels générés par la commune qui de plus se réendette à hauteur de 10 millions d'euros !! Nous déplorons une fois encore d'avoir à nous prononcer sur un mauvais copié-collé des années précédentes, signe évocateur d'un grand renoncement. Plus de petite halle alimentaire pour valoriser nos producteurs locaux et motiver des vocations, plus de centre de formation à la Fondation Morand-Allard, rien pour la scolarité de nos enfants, rien pour les alpages, rien pour le logement des Mégevannes et des Mégevans et toujours rien pour préparer l'économie de la commune à s'adapter aux changements climatiques. Nous arrivons au bout de deux mandats qui n'auront servi à rien, absolument rien. Et pourtant, rien ne nous fera baisser les bras devant un tel gâchis avec le formidable potentiel de développement équilibré que recèle Megève. Les Mégevans sont de plus nombreux à nous solliciter pour relever le défi d'un nouvel avenir pour le village, avec une vraie vie toute l'année et des habitants qui restent, qui viennent ou qui reviennent !

Nous en avons tous envie. Nous le réussirons.

La campagne des prochaines municipales bat déjà son plein !

Notre parti c'est Megève !



Déjà très enclin à marteler à chaque occasion que notre village perd son âme, le chef de file de l'opposition aiguise son discours pré-électoral depuis quelques conseils municipaux. Après des phases de désinformation sur notre gestion budgétaire ou notre implication directe sur la perte de résidents permanents, nous devinons depuis quelques semaines le futur slogan de sa prochaine campagne autour du renoncement.

Mais renoncer à quoi ?

Renoncer à défendre sa population permanente alors que notre pays traverse une crise du logement sans précédent ? La réponse est sans appel, non. Bien avant d'intégrer des groupes interministériels, Mme le Maire interpellait déjà les ministères du budget et du logement pour alerter l'État des dangers de procédures lissées ne prenant pas en compte les spécificités des territoires touristiques. En intégrant récemment des groupes interministériels, elle fait face à un constat partagé par tous, le logement pour nos populations permanentes ne trouvera des solutions qu'avec le soutien urgent de l'État.

Renoncer à certaines promesses de campagne ? La réponse est une fois encore sans appel, non.

Certains projets ont été réévalués en prenant en compte d'autres chantiers à mener en priorité ou simplement reconsidérés dans le bon sens politique et surtout public. La gestion et la vie d'une collectivité comme Megève n'est pas sans surprises et la force d'une équipe à l'écoute de son village, de sa population et de son économie réside bien dans le courage d'adapter son plan d'actions.

Nous ne renonçons pas à la participation de l'opposition aux commissions communales. Malheureusement, les échanges publics diffèrent grandement des discussions en commission, privilégiant parfois la tribune politique à la collaboration constructive.

La campagne a commencé mais soyez rassurés nous restons concentrés sur nos dossiers et les défis que nous devrons encore relever ces prochains mois.

DU 18/01/2024 AU 31/03/2024

MARIAGES, NAISSANCES & DÉCÈS

mariages

Le 03/02/24 :
Florian TRAUDICH
 et **Clarisse JAUBERT - DE RASQUE DE LAVAL**

Le 03/02/24 :
Yoann TRIGNAT
 et **Elisa HERMET**

Le 03/02/24 :
Hadrien MOULIN
 et **Marie-Béatrix de LAVIGNE SAINTE SUZANNE**

Le 16/03/24 :
Louis LEMÉE
 et **Sophie ROUSSILLON**

naissances

Le 22/01/24 à SALLANCHES :
Lou PRUNAULT

Le 18/02/24 à SALLANCHES :
Travis MUFFAT-MERIDOL

Le 02/03/24 à SALLANCHES :
Louisa SELLATNIA



décès

Le 18/01/24 à SALLANCHES :
Yvonne PÉRINET-MARQUET,
 veuve **OURS**

Le 23/01/24 à EPAGNY METZ-TESSY :
Jean-Louis CAZMAJOUX

Le 28/01/24 à SALLANCHES :
Marie SIEGEL

Le 01/02/24 à SALLANCHES :
Michel BERRA

Le 09/02/24 à MEGÈVE :
Rolande FEIGE,
 veuve **SPRAIZ**

Le 09/02/24 à SALLANCHES :
Bernard MUFFAT-MÉRIDOL

Le 28/02/24 à SALLANCHES :
Nadine MANAL,
 épouse **LEHUGEUR**

Le 12/02/24 à SALLANCHES :
Jacques RICHARD

Le 01/03/24 à MEGÈVE :
Michel PELLOUX

Le 04/03/24 à MEGÈVE :
Fabienne BELLI,
 épouse **VEDAN**

Le 15/03/24 à MEGÈVE :
Luc MORRAND

Le 19/03/24 à MEGÈVE :
Mani FAVARO

Le 20/03/24 à MEGÈVE :
Jean BARBERA



INFOS PRATIQUES

LES SERVICES

MAIRIE DE MEGÈVE

185 route du Jaijlet
Du lundi au vendredi :
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Tél. 04 50 93 29 29
mairie.megeve@megeve.fr

ASTREINTE ÉTAT CIVIL

Vendredi soir au lundi matin
Tél. 06 65 02 18 28
accueil.mairie@megeve.fr

URBANISME

Lundi au vendredi : 9h-12h

CCAS

Du lundi au vendredi, 8h30-12h,
sur rendez-vous l'après-midi.
Tél. 04 50 93 29 14
ccas@megeve.fr

LE PALAIS

247 route du Palais des Sports
Tél. 04 50 21 15 71

SERVICE ACTIVITÉS JEUNESSE & SPORTS

Tél. 04 50 21 59 09

HALTE-GARDERIE, CENTRE DE LOISIRS & SERVICE ENFANCE

Tél. 04 50 58 77 84

RÉGIE MUNICIPALE DES EAUX

2023 route Nationale
Tél. 04 50 91 09 09

VIE ASSOCIATIVE

associations@megeve.fr
Tél. 04 50 21 59 06

DÉCHETTERIE

Lieu-dit « Les Combettes »
Du lundi au samedi :
De 8h15 à 11h45
et 13h30 à 18h15.
Tél. 04 50 91 40 12

SERVICES TECHNIQUES

Pour toutes urgences :
Tél. 04 50 21 26 05
Pour signalements divers :
rubrique SIGNALEMENT
via l'application MEGÈVE

EN LIGNE

MAIRIE.MEGEVE.FR

- Arrêtés municipaux
- Carte de résident

MARCHÉ

Tous les vendredis matin.

LA POSTE

276, rue de la Poste
Tél. 3631
Du lundi au vendredi : de 9h
à 12h et de 13h30 à 16h30
Samedi : de 9h à 12h

BORNES MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

2 bornes Syane sur la RD 1212
niveau skate park (2 recharges),
1 borne parking de l'annexe de
la Mairie, Route du Jaijlet
(1 recharge payante), 2 bornes
payantes sur le parking du
Jaijlet, 1 borne gratuite limitée
à 5h au parking du Casino avec
2 recharges.

ENEDIS (EX ERDF)

Dépannage électrique
Tél. 09 72 67 50 74

MEG'BUS

Horaires en ligne :
meg-bus.com

WIFI GRATUIT

Mairie, gare routière,
Le Palais, Megève Tourisme,
place de la Mairie, gare
d'arrivée téléphérique
Rochebrune, chalet de la
Plaine, patinoire de plein
air, altiport, tour Magdelain,
musée de Megève, musée de
l'Ermitage, Fondation Morand
Allard et Cote 2000.
Retirez votre code d'accès
à l'accueil de la médiathèque
ou de Megève Tourisme
ou par SMS gratuit en vous
connectant au wifi.

! LES URGENCES

POLICE MUNICIPALE

2001 route Nationale - Tél. 04 50 93 29 22
Du lundi au jeudi : 8h-12h/13h30-17h30
Vendredi : 8h-12h/13h30-16h30

- Objets trouvés, Tél. 04 50 93 29 22
- Interventions d'urgence, Tél. 06 16 58 03 87
- Stationnement Zones Bleues, disques disponibles auprès de la PM, à l'accueil de la Mairie, à l'Office et au parking du Casino.

GENDARMERIE & SECOURS EN MONTAGNE

1434, route Nationale, Tél. 04 50 91 28 10
ou Tél. 17 ou 112 (pour les portables).
Fermeture le mercredi.

POMPIERS

• Tél. 18 ou 112 (pour les portables)

SAMU

• Tél. 15

MAISON DE SANTÉ

• 11 route du Villaret

- Médecins généralistes, Tél. 04 50 58 74 74
- Laboratoire de biologie médicale, Tél. 04 50 21 29 95
- Infirmières : Prycilia Robin, Charlotte Ducrocquet et Sophie Leveque, Tél. 04 50 91 82 60
- Annick Paget et Florence Chalas Tél. 04 50 21 25 19
- Fanny Grosset-Grange et Julie Mollier Tél. 04 50 91 85 90
- Pédicures - Podologues, Tél. 04 50 34 54 17
- Psychologue Clinicienne, Tél. 06 61 54 36 53
- Orthophoniste, Tél. 06 28 52 00 10

DEFIBRILLATEURS

Place de l'Église, à l'autogare (côté bus),
vers les tennis extérieurs, dans les parkings
(Village, Casino - entrée abonnés, Megève
Tourisme - côté sortie), sur la façade du
cinéma Panoramic, au chalet nordique
de la Livraz, sur la Mairie de Megève, à la
DGAЕ et au CTM, sur la façade de la FMA,
au Palais, à l'altiport et au terrain de foot l'été
et à bord du véhicule de la PM.

MONTENBUS

TRANSPORT À LA DEMANDE

Ouvert à tous, habitants comme
vacanciers, toute l'année du lundi au
samedi, sauf jours fériés ! Les horaires :
de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 18h30.
Réservation jusqu'à 15 min avant
le trajet (sur montenbus.fr ou au
numéro vert 0 800 2013 74).



Suivez-nous sur les réseaux sociaux [f](#) | [g](#) | [in](#)
Démarches en ligne, actus, petites annonces :
mairie.megeve.fr



TOUT L'AGENDA

Retrouvez le détail des événements et animations
sur megeve-tourisme.fr ou en flashant ce code

CONSEIL MUNICIPAL

Les mardis 30 avril,
28 mai, 2 juillet,
10 septembre

DON DU SANG

Les lundis, de 15h à 19h,
13 mai, 22 juillet,
16 septembre et 25 novembre

MARCHÉ DES PRODUCTEURS

Tous les 1^{ers} et 3^e dimanches
d'avril et mai